



# **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif**

## **Exercice 2016**

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.  
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service .....	4
1.1	Présentation du territoire desservi.....	4
1.2	Mode de gestion du service .....	4
1.2.1	Ancien Syndicat du Bray Sud .....	5
1.2.2	Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières .....	5
1.2.3	Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs.....	5
1.3	Estimation de la population desservie (D201.0).....	5
1.4	Nombre d'abonnés .....	6
1.4.1	Ancien Syndicat du Bray Sud .....	6
1.4.2	Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières .....	7
1.4.3	Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs.....	8
1.5	Volumes facturés .....	9
1.5.1	Ancien Syndicat du Bray Sud .....	9
1.5.2	Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières .....	9
1.5.3	Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs.....	10
1.6	Détail des imports et exports d'effluents .....	11
1.7	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) .....	11
1.8	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	11
1.8.1	Ancien Syndicat du Bray Sud .....	11
1.8.2	Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières .....	11
1.8.3	Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs.....	11
1.9	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	12
1.10	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	17
1.10.1	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration.....	17
1.10.2	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	17
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service .....	18
1.11	Modalités de tarification .....	18
1.12	Facture d'assainissement type (D204.0).....	20
1.13	Recettes .....	23
3.	Indicateurs de performance .....	24
1.14	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) .....	24
1.15	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	24
1.15.1	Ancien Syndicat du Bray Sud .....	25
1.15.2	Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières .....	26
1.15.3	Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs.....	27
1.16	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	28
1.17	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) .....	28
1.18	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	29
1.19	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	30
4.	Financement des investissements.....	33
1.20	Montants financiers.....	33
1.21	Etat de la dette du service .....	33
1.22	Amortissements .....	33
1.23	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux .....	33
1.24	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	34
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	35
1.25	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0) .....	35
1.26	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	35

6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	36
----	---	----

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1 *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : SAEPA DU BRAY SUD
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Beauvoir-en-Lyons, Bézancourt, Ferrières-en-Bray, La Feuillie, Gournay-en-Bray, Montroty, Neuf-Marché, Saint-Pierre-es-Champs
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation\* : 05 décembre 2014<sup>1</sup>.  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : .....  Non

## 1.2 *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en  régie  
 régie avec prestataire de service  
 régie intéressée  
 gérance  
 délégation de service public : affermage  
 délégation de service public : concession

\* Approbation en assemblée délibérante

<sup>1</sup> Zonage d'assainissement de l'ancien Syndicat du Bray Sud

### 1.2.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

#### Nature du contrat :

- Nom du prestataire : SADE VEOLIA EAU (Anciennement SOGEPAB)
- Date de début de contrat : 01/01/2002
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2013
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2016
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 3
- Nature exacte de la mission du prestataire : Entretien des réseaux et des stations d'épurations

### 1.2.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

#### Nature du contrat :

- Nom du prestataire : SADE VEOLIA EAU (Anciennement SOGEPAB)
- Date de début de contrat : 01/04/2012
- Date de fin de contrat initial : 31/03/2015
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2016
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 6
- Nature exacte de la mission du prestataire : Entretien des réseaux et de la station d'épuration

### 1.2.3 Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs

#### Nature du contrat :

- Nom du prestataire : Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise (VEOLIA eau)
- Date de début de contrat : 01/03/2012
- Date de fin de contrat initial : 28/02/2024
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 28/02/2024
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 1 (Système d'information Géographique)
- Nature exacte de la mission du prestataire : Entretien du réseau et de la station d'épurations

## 1.3 Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert :

- 470 habitants au 31/12/2016 (464 au 31/12/2015) sur le secteur de l'ancien syndicat du Bray Sud,
- 7 450 habitants au 31/12/2016 (7 468 au 31/12/2015) sur le secteur de l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières,
- 1 407 habitants au 31/12/2016 (700 au 31/12/2015) sur le secteur de l'ancien syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs.

## 1.4 Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

### 1.4.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

Le service public d'assainissement collectif dessert **270** abonnés au 31/12/2016 (274 au 31/12/2015).

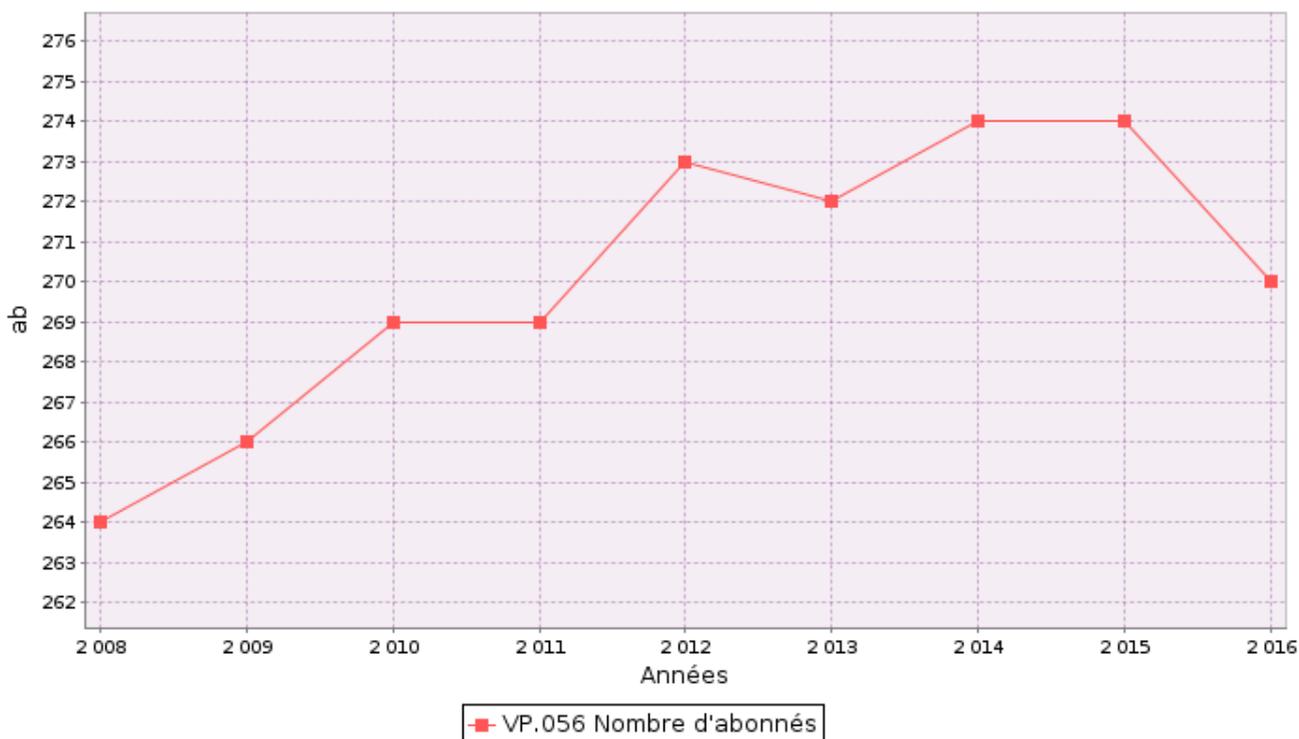
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2015	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2016	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2016	Nombre total d'abonnés au 31/12/2016	Variation en %
Beauvoir-en-Lyons	90	89	-	89	-1,1%
Bézancourt	86	85	-	85	-1,2%
Montroty	98	96	-	96	-2%
<b>Total</b>	<b>274</b>	<b>270</b>	<b>-</b>	<b>270</b>	<b>-1,5%</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 270.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 26,79 abonnés/km) au 31/12/2016. (27,18 abonnés/km au 31/12/2015).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,74 habitants/abonné au 31/12/2016. (1,69 habitants/abonné au 31/12/2015).



## 1.4.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

Le service public d'assainissement collectif dessert 3 760 abonnés au 31/12/2016 (3 699 au 31/12/2015).

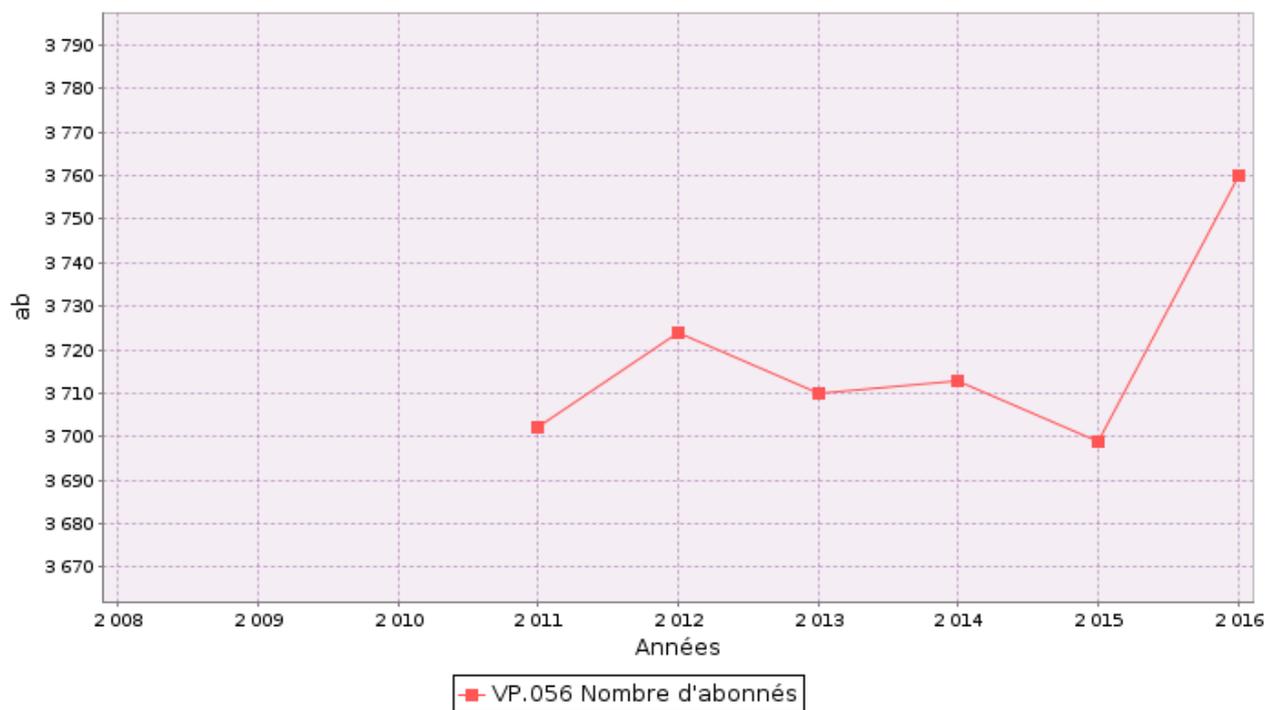
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2015	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2016	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2016	Nombre total d'abonnés au 31/12/2016	Variation en %
Ferrières-en-Bray	686	-	-	682	-0,6%
Gournay-en-Bray	3 013	-	-	3 078	2,2%
<b>Total</b>	<b>3 699</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 760</b>	<b>1,6%</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 3 760.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 89,06 abonnés/km) au 31/12/2016. (94,05 abonnés/km au 31/12/2015).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,98 habitants/abonné au 31/12/2016. (2,02 habitants/abonné au 31/12/2015).



### 1.4.3 Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs

Le service public d'assainissement collectif dessert 386 abonnés au 31/12/2016 (387 au 31/12/2015).

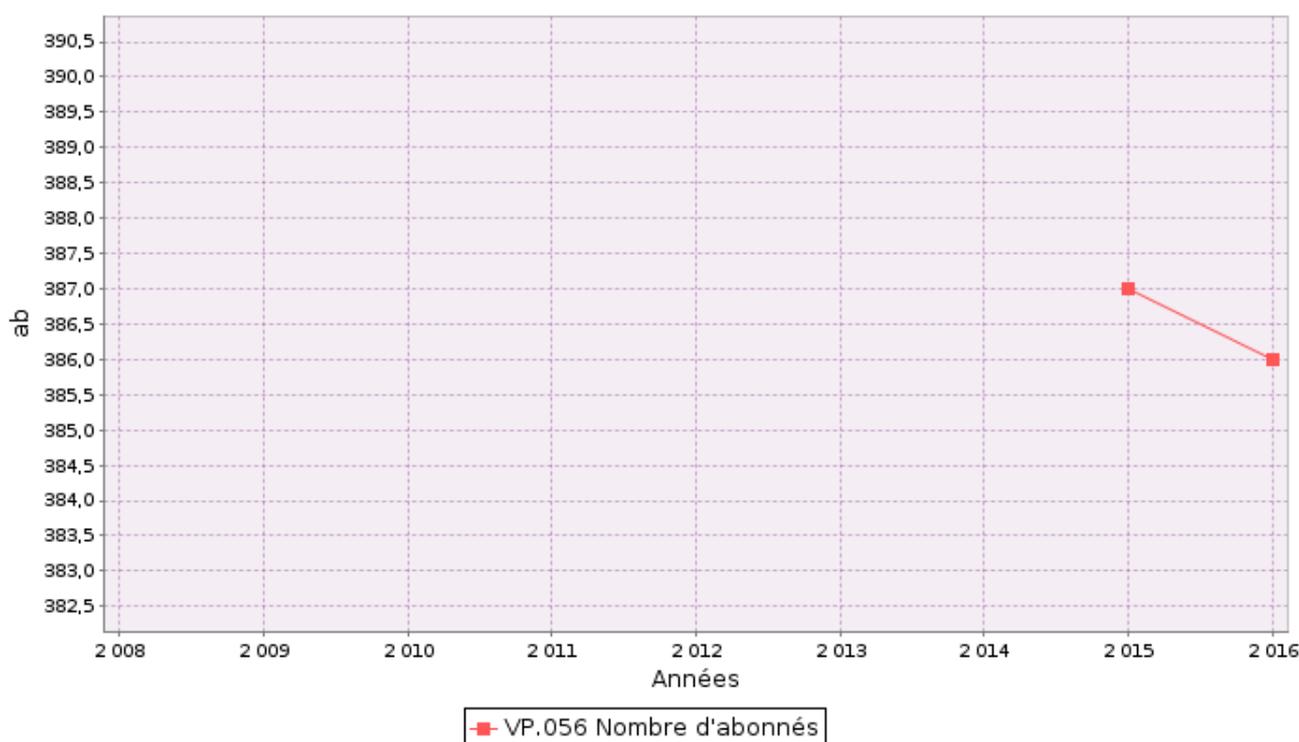
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2015	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2016	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2016	Nombre total d'abonnés au 31/12/2016	Variation en %
Neuf-Marché	230	230	0	230	0%
Saint-Pierre-es-Champs	157	156	0	156	-0,6%
<b>Total</b>	<b>387</b>	<b>386</b>	<b>0</b>	<b>386</b>	<b>-0,3%</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 386.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 53,24 abonnés/km) au 31/12/2016. (53,38 abonnés/km au 31/12/2015).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 3,65 habitants/abonné au 31/12/2016. (1,81 habitants/abonné au 31/12/2015).



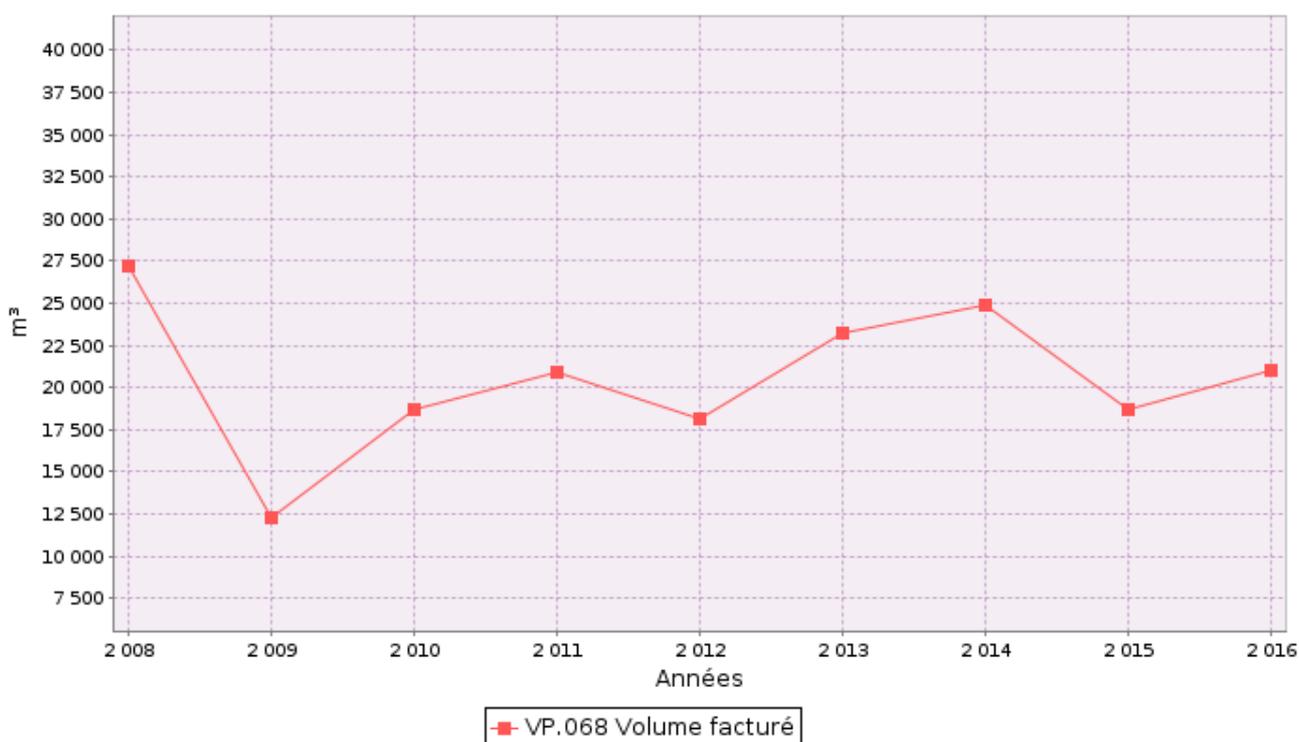
## 1.5 Volumes facturés



### 1.5.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

	Volumes facturés durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	18 729	21 031	12,3%
Abonnés non domestiques	-	-	-
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>18 729</b>	<b>21 031</b>	<b>12,3%</b>

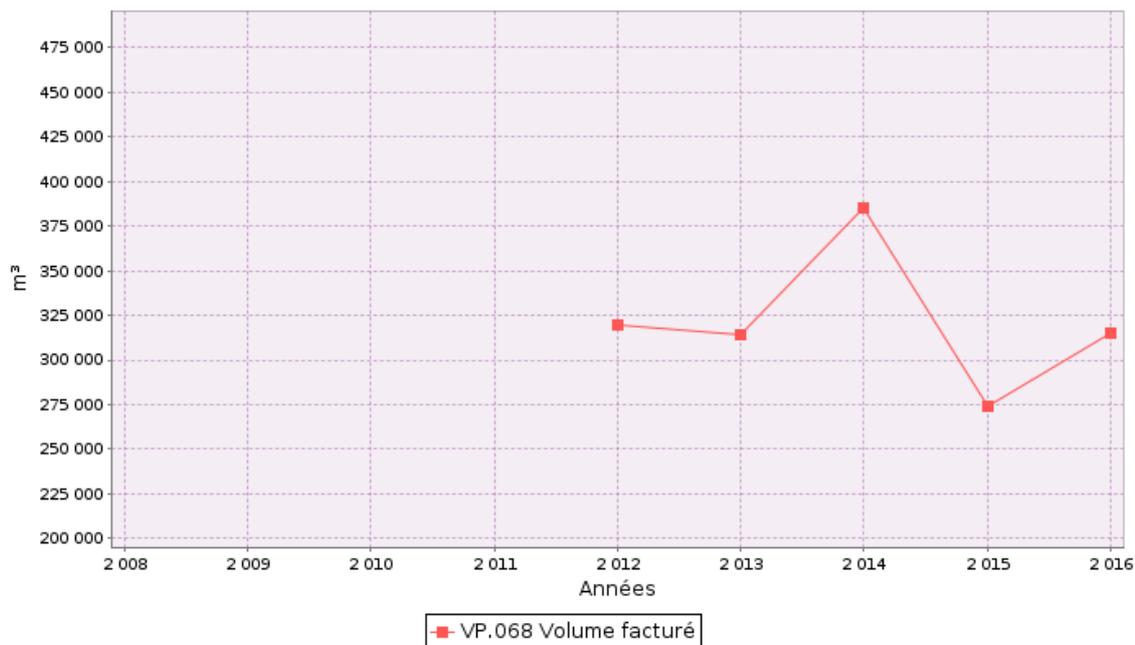
(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



### 1.5.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

	Volumes facturés durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	-	-	-
Abonnés non domestiques	-	-	-
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>273 888</b>	<b>315 234</b>	<b>15,1%</b>

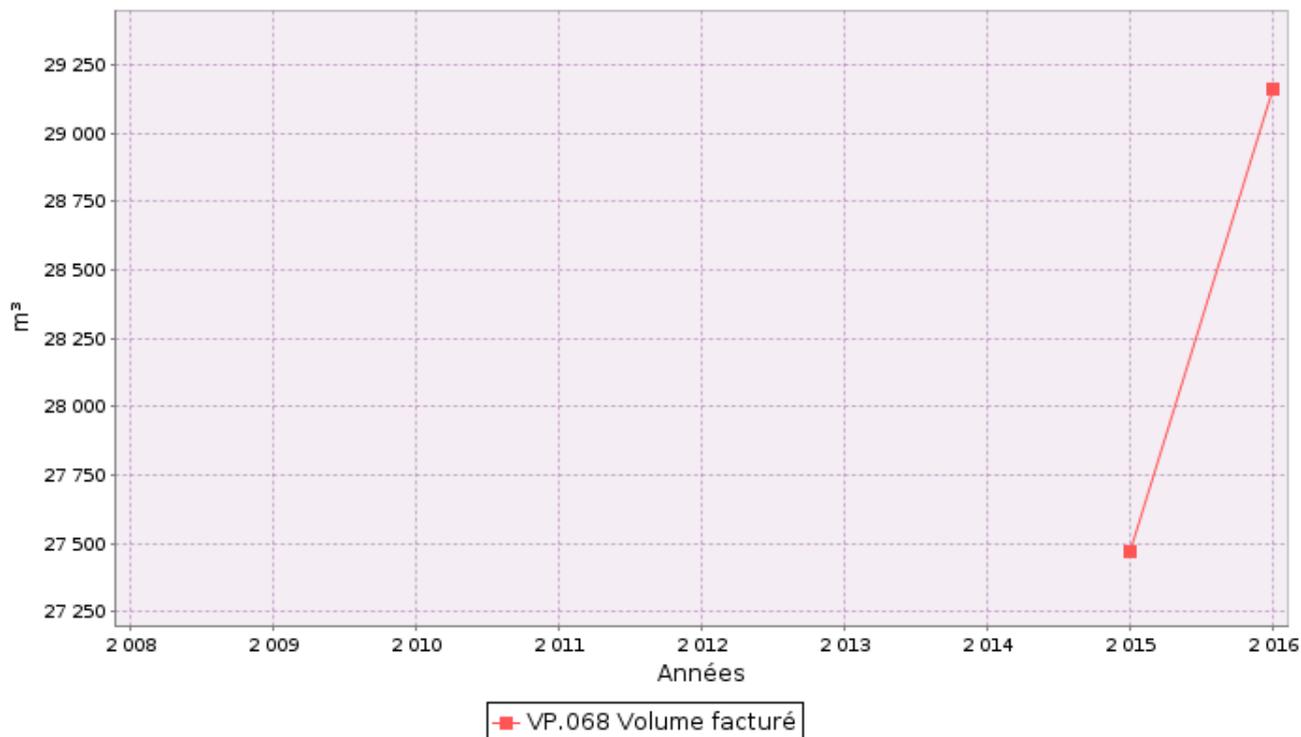
(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



### 1.5.3 Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs

	Volumes facturés durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	27 474	29 159	6,1%
Abonnés non domestiques	0	0	0%
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>27 474</b>	<b>29 159</b>	<b>6,1%</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



## 1.6 Détail des imports et exports d'effluents



Aucuns imports et exports d'effluents n'ont été effectués.

## 1.7 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2016 (0 au 31/12/2015).

## 1.8 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



### 1.8.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 1,05 km de réseau unitaire hors branchements,
- 9,03 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 10,08 km (10,08 km au 31/12/2015).

Aucun ouvrage ne permet la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

### 1.8.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 39,33 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 39,33 km (39,33 km au 31/12/2015).

0 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

### 1.8.3 Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 7,25 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 7,25 km (7,25 km au 31/12/2015).

Aucuns ouvrages ne permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

## 1.9 Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 5 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

### STEU N°1 : LAGUNE DE BEAUVOIR EN LYONS

Code Sandre de la station : 037606701000

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage aéré											
Date de mise en service		31/12/1982											
Commune d'implantation		Beauvoir-en-Lyons (76067)											
Lieu-dit		Le Bourg											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		250											
Nombre d'abonnés raccordés		89											
Nombre d'habitants raccordés		148											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		37											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 04/11/1980 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol							
		Nom du milieu récepteur				Fosse d'infiltration							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		40				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
DCO		120				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
MES		120				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NGL		-				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK		-				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH		-				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt		-				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								Pt	
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL			
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
10/09/2015		Non		31	87	280	59	54	65	67	32	11	0
04/04/2013		Non		80	77	263	64	92	39	68,8	12	7,31	24
19/05/2011		Non		26		273		170		84,5		8,88	

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°2 : Station d'épuration BEZANCOURT**  
Code Sandre de la station : 037609301000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Disques biologiques								
Date de mise en service			31/12/2005								
Commune d'implantation			Bézancourt (76093)								
Lieu-dit			Le village								
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			330								
Nombre d'abonnés raccordés			85								
Nombre d'habitants raccordés			121								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			50								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 27/11/2003								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Sol					
			Nom du milieu récepteur			Infiltration					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		25			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
DCO		125			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
MES		30			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NGL		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NTK		15			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
pH		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Pt		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
02/10/2014	Oui	<3	99	63	97	2,80	99	34,1	81	9,71	63
07/03/2012	Oui	0,08	98,9	1,07	93,4	0,11	98,21	1,2	56,44	0,24	12,31

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°3 : STEP DE GOURNAY EN BRAY**  
Code Sandre de la station : 037631201000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/2004									
Commune d'implantation		Gournay-en-Bray (76312)									
Lieu-dit		La Ville									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		10450									
Nombre d'abonnés raccordés		3 760									
Nombre d'habitants raccordés		7 450									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		1 975									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 29 mai 2002									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		L'Epte							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>		15				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		50				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		20				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NGL		10				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		5				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt		2				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/11/2016	Non	<3	99	32	95	15	96	16	74	043	95
02/10/2014	oui	<3	99	37	98	7,6	92	2,28	97	1,45	91
06/11/2012	oui	<3	99	30	96	5,2	99	2,28	98	0,41	96

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°4 : LAGUNAGE DE MONTROT Y**  
Code Sandre de la station : 037645001000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage aéré								
Date de mise en service			31/12/2000								
Commune d'implantation			Montrot y (76450)								
Lieu-dit			Folleville								
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			470								
Nombre d'abonnés raccordés			96								
Nombre d'habitants raccordés			201								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			70								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 03/05/2001								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Sol					
			Nom du milieu récepteur			INFILTRATION					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		25			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
DCO		125			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
MES		35			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NGL		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NTK		15			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
pH		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Pt		-			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
04/04/2013	Oui	5	99	58	94	12	97	87	34	11,1	22
29/09/2012	Oui	0,09	99,54	1,7	56,79	1,76	91,25	1,52	78,10	0,57	16,36

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°5 : STEP DE NEUF-MARCHE**  
Code Sandre de la station : 030000176463

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			01/04/2013								
Commune d'implantation			NEUF MARCHE								
Lieu-dit			Le Bourg								
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			1200								
Nombre d'abonnés raccordés			386								
Nombre d'habitants raccordés			700								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			83								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 08/03/2010								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Rivière ____					
			Nom du milieu récepteur			_Epte__					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>		25				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
DCO		90				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
MES		30				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
NGL		15				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
NTK		10				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
pH		-				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
Pt		2				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

## 1.10 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.10.1 Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues <b>produites</b> entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2015 en tMS	Exercice 2016 en tMS
LAGUNE DE BEAUVOIR EN LYONS (Code Sandre : 037606701000)	0	0
Station d'épuration BEZANCOURT (Code Sandre : 037609301000)	1	0,4
STEP DE GOURNAY EN BRAY (Code Sandre : 037631201000)	118,30	69,50
LAGUNAGE DE MONTROT Y (Code Sandre : 037645001000)	0,5	0
STEP DE NEUF MARCHE (Code Sandre : 030000176463)	0	0
<b>Total des boues produites</b>	<b>119,8</b>	<b>69,9</b>

### 1.10.2 Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues <b>évacuées</b> entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2015 en tMS	Exercice 2016 en tMS
LAGUNE DE BEAUVOIR EN LYONS (Code Sandre : 037606701000)	0	0
Station d'épuration BEZANCOURT (Code Sandre : 037609301000)	1	0,4
STEP DE GOURNAY EN BRAY (Code Sandre : 037631201000)	118,30	69,50
LAGUNAGE DE MONTROT Y (Code Sandre : 037645001000)	0,5	0
STEP DE NEUF MARCHE (Code Sandre : 030000176463)	0	0
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>119,8</b>	<b>69,9</b>

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 1.11 Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2016 et 01/01/2017 sont les suivants :

	Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	2000 €	2000 €

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

La grille tarifaire a été modifiée entre 2016 et 2017.

Tarifs		Au 01/01/2016		
		Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre
<b>Part de la collectivité</b>				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement <sup>(1)</sup>	0 €	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )				
	Prix au m <sup>3</sup> de 0 à 200 m <sup>3</sup>	1,561 €/m <sup>3</sup>	0,8415 €/m <sup>3</sup>	1,9 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire</b>				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement <sup>(1)</sup>	31,98 €	0 €	42,68 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )				
	Prix au m <sup>3</sup> de 0 à 120 m <sup>3</sup>	1,311 €/m <sup>3</sup>	0,8792 €/m <sup>3</sup>	1,1591 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>				
Taxes				
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %		
Redevances				
	Modernisation des réseaux de collecte	0,3 €/m <sup>3</sup>		

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Tarifs		Au 01/01/2017		
		Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre
<b>Part de la collectivité</b>				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement <sup>(1)</sup>	0 €	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )				
	Prix au m <sup>3</sup> de 0 à 200 m <sup>3</sup>	1,4496 €/m <sup>3</sup>	0,8494 €/m <sup>3</sup>	1,7321 €/m <sup>3</sup>
	Prix au m <sup>3</sup> au-delà de 200 m <sup>3</sup>	1,4496 €/m <sup>3</sup>	1,159 €/m <sup>3</sup>	-
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement <sup>(1)</sup>	20 €		42,68 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )				
	Prix au m <sup>3</sup>	0,9823 €/m <sup>3</sup>		1,159 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>				
Taxes				
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %		
Redevances				
	Modernisation des réseaux de collecte	0,3 €/m <sup>3</sup>		

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 30/11/2016 effective à compter du 19/12/2016 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 25/03/2016 effective à compter du 14/04/2016 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.

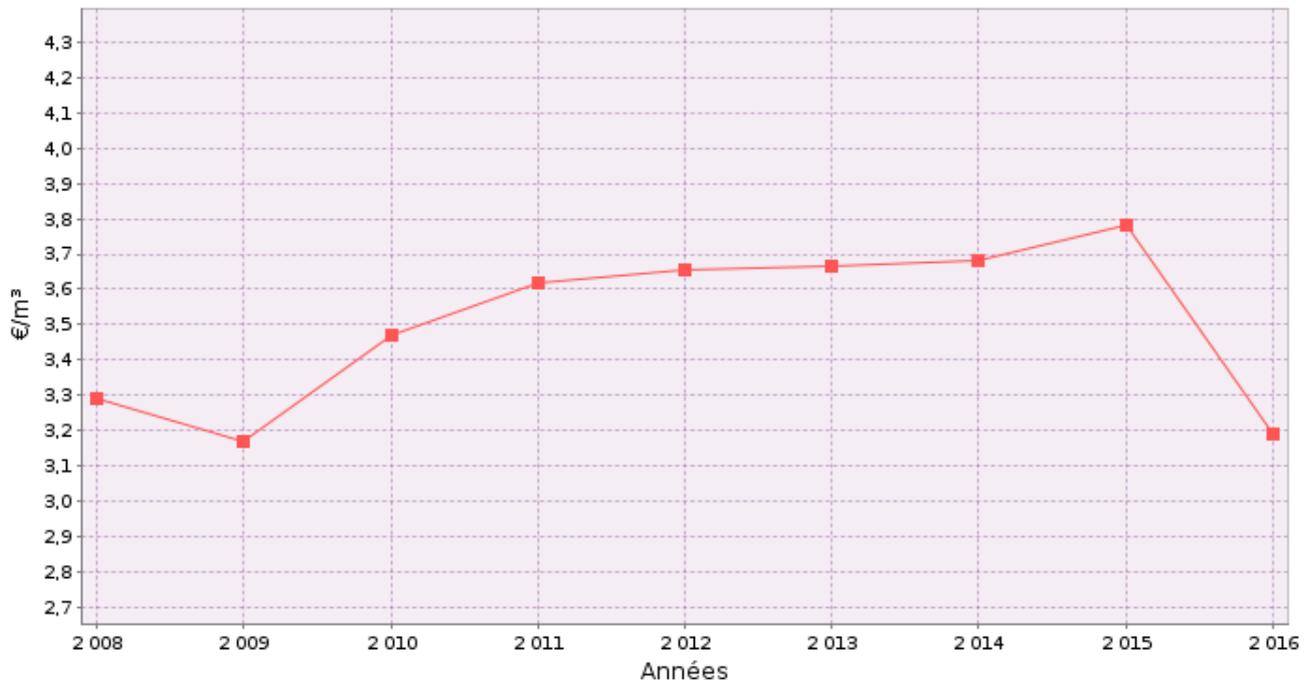
## 1.12 Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2016 et au 01/01/2017 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

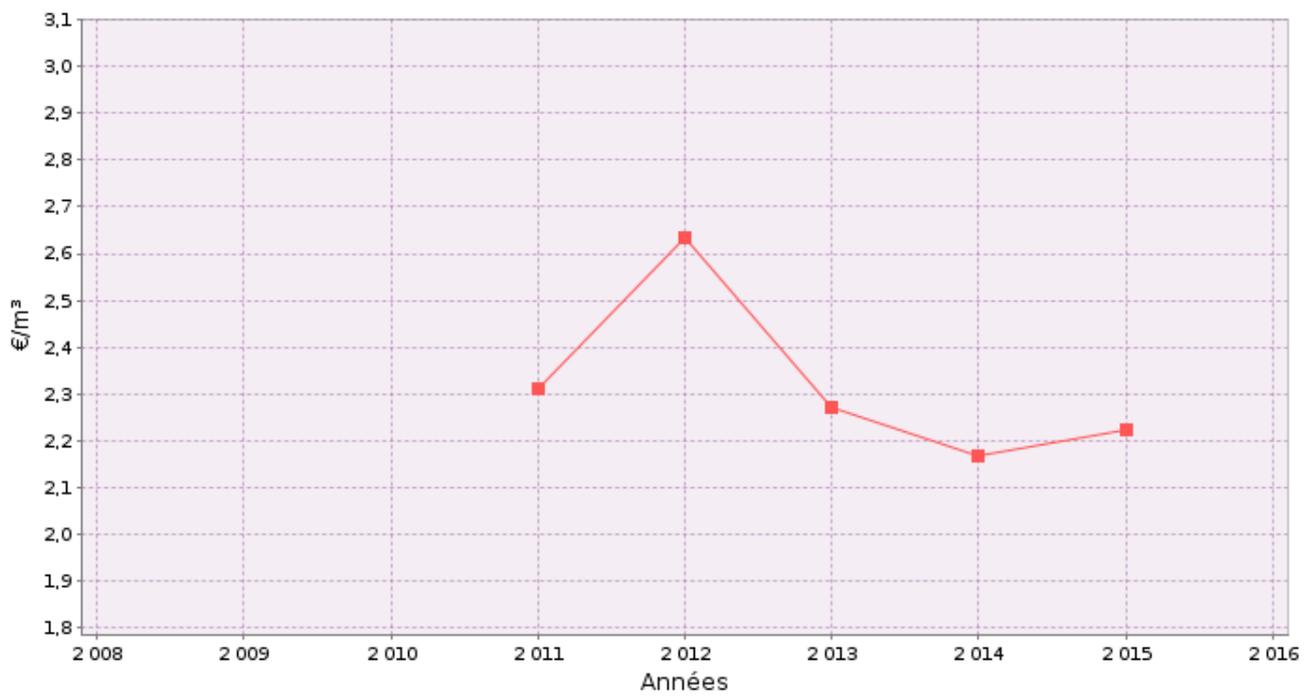
Facture type	Au 01/01/2016 en €			Au 01/01/2017 en €			Variation en %		
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre
<b>Part de la collectivité</b>									
Part fixe annuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-%	0%	-%
Part proportionnelle	187,32	100,98	228,00	173,95	101,93	207,85	-7,1%	0,9%	-8,8%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	187,32	100,98	228,00	173,95	101,93	207,85	-7,1%	0,9%	-8,8%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>									
Part fixe annuelle	31,98	0,00	42,68	20,00	20,00	42,68	-37,5%	-%	0%
Part proportionnelle	157,32	105,50	139,09	117,88	117,88	139,08	-25,1%	11,7%	-0%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	189,30	105,50	181,77	137,88	137,88	181,76	-27,2%	30,7%	-0%
<b>Taxes et redevances</b>									
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	36,00	36,00	36,00	36,00	36,00	36,00	0%	0%	0%
TVA	41,26	24,25	44,58	34,78	27,58	42,56	-15,7%	-20,4%	-4,5%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	77,26	60,25	80,58	70,78	63,58	78,56	-8,4%	5,52%	-2,5%
<b>Total</b>	<b>453,88</b>	<b>266,73</b>	<b>490,35</b>	<b>382,61</b>	<b>308,38</b>	<b>468,17</b>	<b>-15,7%</b>	<b>10,6%</b>	<b>-4,5%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>3,78</b>	<b>2,22</b>	<b>4,09</b>	<b>3,19</b>	<b>2,53</b>	<b>3,90</b>	<b>-15,6%</b>	<b>13,96%</b>	<b>-4,7%</b>

**ATTENTION** : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.



■ D204.0 Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier N+1

Evolution du prix de l'eau de l'ancien syndicat du Bray Sud



■ D204.0 Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier N+1

Evolution du prix de l'eau de l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières



■ D204.0 Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier N+1

Evolution du prix de l'eau de l'ancien syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-es-Marché

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2016 en €/m <sup>3</sup> T.T.C			Prix au 01/01/2017 en €/m <sup>3</sup> T.T.C		
	eau	assainissement	total	eau	assainissement	total
BEAUVOIR-EN-LYONS	1,88	3,68	<b>5,56</b>	1,97	3,19	<b>5,16</b>
BEZANCOURT	2,09	3,68	<b>5,77</b>	2,18	3,19	<b>5,37</b>
FERRIERES-EN-BRAY	2,48	2,22	<b>4,70</b>	2,36	2,53	<b>4,89</b>
GOURNAY-EN-BRAY	2,48	2,22	<b>4,70</b>	2,36	2,53	<b>4,89</b>
MONTROTY	2,09	3,68	<b>5,77</b>	2,18	3,19	<b>5,37</b>
NEUF-MARCHE	2,09	4,09	<b>6,18</b>	2,18	3,90	<b>6,08</b>
SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS	2,37	4,09	<b>6,46</b>	2,41	3,90	<b>6,31</b>

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- Annuelle
- Semestrielle
- Trimestrielle
- Quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Afin d'équilibrer le prix de l'eau entre les anciens syndicats d'eau, nous constatons une diminution du prix de l'eau sur le secteur de l'ancien syndicat du Bray Sud et sur le secteur de l'ancien syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs et une augmentation du prix de l'eau sur le secteur de l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières.

## 1.13 Recettes



### Recettes de la collectivité (nouveau SAEPA du Bray Sud):

Type de recette	Exercice 2015 en €			Exercice 2016 en €
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	
Redevance eaux usées usage domestique	13 617,54	312 191,29	47 450,60	496 273,03
<i>dont abonnements</i>	-	-	-	-
Redevance eaux usées usage non domestique	-	-	-	-
<i>dont abonnements</i>	-	-	-	-
Recette pour boues et effluents importés	-	-	-	-
Régularisations (+/-)	-	-	-	-
<b>Total recettes de facturation</b>	<b>13 617,54</b>	<b>312 191,29</b>	<b>47 450,60</b>	<b>496 273,03</b>
Recettes de raccordement	3 048,98	54 915	-	3 446,47
Prime de l'Agence de l'Eau	0	50 604,11	-	7 317,27
Contribution au titre des eaux pluviales	-	21 651,10	-	-
Recettes liées aux travaux	-	1 528	-	-
Contribution exceptionnelle du budget général	-	-	-	-
Autres recettes (Autre taxes et redevances)	-	18 670,18	-	4 919,88
<b>Total autres recettes</b>	<b>3 048,98</b>	<b>147 368,39</b>	<b>-</b>	<b>46 683,62</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>16 666,52</b>	<b>459 559,68</b>	<b>47 450,60</b>	<b>542 956,65</b>

### Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2015 en €			Exercice 2016 en €			Variation en %		
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre
Redevance eaux usées usage domestique	33 671	250 904	41 119	27 398	263 906	50 329	-18,63%	5,18%	22,4%
<i>dont abonnements</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Redevance eaux usées usage non domestique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont abonnements</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ventes d'eau	-	61 102	-	-	63 245	-	-	3,51%	-
Recette pour boues et effluents importés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-909	-32 914	-6 244	11 319	9 522	2 471	-	-128,92%	-
<b>Total recettes de facturation</b>	<b>32 762</b>	<b>279 092</b>	<b>34 875</b>	<b>38 716</b>	<b>336 673</b>	<b>52 800</b>	<b>18,17%</b>	<b>20,63%</b>	<b>51,4%</b>
Recettes liées aux travaux	0	8 557	-	2 872	3 014	-	-	-64,78%	-
Produits accessoires	-	0	-	-	-13 407	74	-	-	-
<b>Total autres recettes</b>	<b>0</b>	<b>8 557</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-10 393</b>	<b>74</b>	<b>-</b>	<b>-221,46%</b>	<b>-</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>32 762</b>	<b>287 649</b>	<b>34 875</b>	<b>41 588</b>	<b>326 280</b>	<b>52 874</b>	<b>26,94%</b>	<b>13,43%</b>	<b>51,61%</b>

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2016 : 924 462 €

### **3. Indicateurs de performance**

#### **1.14 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)**



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2016, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est :

- de 100% des 270 abonnés potentiels (100% pour 2015) sur le secteur de l'ancien syndicat du Bray Sud,
- de 100% des 3 760 abonnés potentiels (100% pour 2015) sur le secteur de l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières,
- de 100% des 386 abonnés potentiels (100% pour 2015) le secteur de l'ancien syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs.

#### **1.15 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)**



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

### 1.15.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	98,5%	15
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	55,5%	10
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>75</b>

(1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 39 pour l'exercice 2016 (72 pour 2015).

## 1.15.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	13
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	80%	13
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	80%	13
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>64</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 64 pour l'exercice 2016 (35 pour 2015).

### 1.15.3 Ancien Syndicat de Neuf-Marché / Saint-Pierre-Es-Champs

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	99%	15
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	0%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>55</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 65 pour l'exercice 2016 (65 pour 2015).

## 1.16 Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2016	Conformité exercice 2015 0 ou 100	Conformité exercice 2016 0 ou 100
LAGUNE DE BEAUVOIR EN LYONS	8,64	-	100
Station d'épuration BEZANCOURT	11	-	100
STEP DE GOURNAY EN BRAY	230	100	100
LAGUNAGE DE MONTROT Y	9,89	-	100
STEP DE NEUF MARCHE	32	100	0

Pour l'exercice 2016, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 80.

## 1.17 Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2016	Conformité exercice 2015 0 ou 100	Conformité exercice 2016 0 ou 100
LAGUNE DE BEAUVOIR EN LYONS	8,64	100	100
Station d'épuration BEZANCOURT	11	100	100
STEP DE GOURNAY EN BRAY	230	100	100
LAGUNAGE DE MONTROT Y	9,89	100	100
STEP DE NEUF MARCHE	32	100	0

Pour l'exercice 2016, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 80.

## 1.18 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	<b>Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2016</b>	<b>Conformité exercice 2015 0 ou 100</b>	<b>Conformité exercice 2016 0 ou 100</b>
LAGUNE DE BEAUVOIR EN LYONS	8,64	0	0
Station d'épuration BEZANCOURT	11	100	100
LAGUNAGE DE MONTROT Y	9,89	100	100
STEP DE GOURNAY EN BRAY	230	100	0
Step de Neuf-Marché	32	100	100

Pour l'exercice 2016, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **60**.

## 1.19 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

### LAGUNE DE BEAUVOIR EN LYONS :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		<b>0</b>

### Station d'épuration BEZANCOURT :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0,4
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		<b>0,4</b>

**STEP DE GOURNAY EN BRAY :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	69,5
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		69,5

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

**LAGUNAGE DE MONTROT Y :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

**STEP de NEUF MARCHE :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2016, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100%

## 4. Financement des investissements

### 1.20 Montants financiers



	Exercice 2016
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	97 999,36
Montants des subventions en €	398 188
Montants des contributions du budget général en €	-

### 1.21 Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2016	
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	2 050 581,80	
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	128 937,18
	en intérêts	78 762,43

### 1.22 Amortissements



Pour l'exercice 2016, la dotation aux amortissements a été de 274 541 €.

### 1.23 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Travaux de réhabilitation du réseau et de la station d'épuration de Beauvoir en Lyons	1 200 000	1 200 000
Etude du réseau d'assainissement de La Feuillie	50 000	
Etude règlementaire station d'épuration de Gournay-en-Bray	25 000	
Etude et travaux d'optimisation de la station d'épuration de Gournay-en-Bray	950 000	
Actualisation du zonage d'assainissement sur les communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	25 000	
Diagnostic du réseau d'assainissement des communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	100 000	
Diagnostic du réseau d'assainissement hors communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	230 000	

## **1.24 Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice**



Aucune présentation des programmes pluriannuels de travaux n'a été adoptée par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### **1.25 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)**



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2016, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance et en a accordé 0.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2016 (0 €/m<sup>3</sup> en 2015).

### **1.26 Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)**



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Aucune opération de coopération décentralisée n'a été effectuée par le SAEPA du Bray Sud.

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2015			Valeur 2016		
		Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>						
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	464	7 468	700	470	7 450	1 407
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0	0	0	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	1,5	118,3	0	0,4	69,5	0
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	3,78	2,22	4,09	3,19	2,53	3,80
	<b>Indicateurs de performance</b>						
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%	100%	100%	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	72	35	65	39	64	65
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	-%	100%	100%	100%	100%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%	100%	100%	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	82%	100%	100%	71%	0%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	66,7%	100%	-%	100%	100%	-%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0,0032	0	0	0	0